



Depannage par un particulier

Par **ouedi**, le **27/01/2016 à 11:45**

Bjr,
Suite à la crevaison d'un pneu de mon véhicule, j'ai été aidé sur une nationale par un autre automobiliste qui passait par la, pour changer la roue.
mais peu de temps après, j'ai perdu, a faible allure, le contrôle de mon véhicule, dans un virage, et j'ai encastré mon pare-chocs. Il s'avère que la roue a été mal refixée.
Pensez vous que je puisse me retourner contre l'automobiliste qui m'a aidé svp ? Sachant, que j'ai son immatriculation et que pour le remercier, je lui ai donné un chèque de 10€.
Par avance merci de votre aide

Par **Lag0**, le **27/01/2016 à 13:40**

Comme quoi, mieux vaut ne pas aider son prochain...

Par **ouedi**, le **27/01/2016 à 16:45**

Bonjour,
C'est votre réponse juridique ?
Le droit n'a que faire de la morale, a priori.
J'essaie de résoudre un cas particulier, même si ce n'est pas morale. Et je conviens que ce n'est pas moral.
merci de voir plus loin que le bout de votre nez ! J'ai posé une question juridique, sur un forum juridique !

Par **chaber**, le **27/01/2016 à 17:39**

bonjourrrnil vous appartient de démontrer la preuve de l'intervention et la preuve de la faute

Par **ouedi**, le **27/01/2016** à **19:15**

merci